N°24 Décembre 2009

La Lettre AIM

Objectif de la lettre :

Transmettre à nos partenaires une information régulière sur nos activités et notre actualité, les services que nous sommes à même de leur proposer ainsi que des points techniques ou réglementaires nous paraissant intéressant de mettre en avant.

Toutes nos lettres peuvent être consultées ou téléchargées sur notre site (rubrique "dossiers en consultation")

Une affaire vendue ce mois...

Bureaux pour EDF à LIVET ET GAVET :

Construction d'un bâtiment tertiaire de 475 m2 intégrant des solutions innovantes et performantes en terme de HOE.

Architecte mandataire : Stéphane HESSE Mission de AIM : Economie de projet



La rubrique technique : l'étanchéité multicouche

Ci après une synthèse des principaux principes constructifs relatifs aux pentes et relevés en étanchéité multicouche en fonction des supports.

Cette synthèse a été établie en partenariat avec SOCOTEC (agence de Grenoble).

Le Tableau de bord de l'activité

Effectif:

Nombres d'affaires actives acquises en cours : 18

8 personnes

Dont DCE : 6 (avec affaires en consultation : 3)

Dont chantiers: 5

Dont avants projets: 7

AUDIT - INGENIERIE - MANAGEMENT DE PROJET

SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Vienne B 403 328 651

Résidence du Lac - 38690 CHABONS - tél.: 04-76-65-07-97 / fax: 04-76-65-06-86

mail: aim.sarl@wanadoo.fr - site: www.aim-ingenierie.com



ETANCHEITE MULTICOUCHE DES TOITURES SYNTHÈSE DES PRINCIPALES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES APPLICABLES (PENTES ET RELEVÉS)

SUPPORT	TEXTES APPLICABLES	PENTE MINI	RELEVE ACROTERE MINI HAUT DE PENTE (au dessus protection)	RELEVE ACROTERE MINI BAS DE PENTE (au dessus protection)	REMARQUES
éléments porteurs en maçonnerie en climat de plaine	DTU 43-1 (NFP 84-204-1-1) (Novembre 2004)	pente nulle admise	 ⇒ costière métal : 15 cm. pour les costières de lante mêmes dispositions que ce (ci dessous) 	⇒ costière métal : 15 cm. si pente <=20% 25 cm. si pente est >20% rneaux, il faut se conformer aucelles des relevés en maçonnerie.	supprimer le relevé d'acrotère (rives sans
	DTU 20-12 (NFP 10-203-1) (Septembre 1993)		 ⇒ relevé maçonnerie : ⇒ 15 cm. si pente nulle ⇒ 10 cm. si pente >=1% ⇒ 10 cm. si dallettes sur plots et terrasse access. ⇒ relevé maçonnerie : en terrasse accessible dallettes sur plots ⇒ si pente <5% 10 cm. / assise des plots (dalles au dessus des relevés) 10 cm. / dalles (dalles au dessous des relevés) ⇒ relevé maçonnerie : en terrasse accessible aux véhicules 10 cm. (pente>2% et <5%) ⇒ relevé maçonnerie : 	⇒ relevé maçonnerie :	acrotères) Le DTU 20-12 (maçonnerie des toitures) demande un relevé de 5 cm. mini pour les reliefs revêtus. On peut donc en déduire que la solution consiste soit à supprimer le relief et à réaliser une rive sans acrotère, soit à réaliser un relef de hauteur mini 5 cm.
			en terrasse jardin 15 cm. au dessus terre	en terrasse jardin 15 cm. au dessus terre	Presention to use of the substitution of the s
tôles d'acier nervurées	NF DTU 43-3 P1-1 (P 84-206-1-1) (Avril 2008)	>=3%	15 cm.	15 cm. si pente <= 20% 25 cm. si pente > 20%	
éléments porteurs en bois et panneaux dérivés du bois	NF DTU 43-4 P1-1 (P 84-207-1-1) (Octobre 2008)	>=3%	10 cm.	15 cm. si pente <= 20% 25 cm. si pente > 20%	